

PRÉVENTION ROUTIÈRE

En partenariat avec l'Éducation nationale et la Prévention routière, la municipalité aborde les risques et les dangers de la route avec les quelques 400 élèves des cours moyens de première et seconde année répartis en une vingtaine de classes tous les ans dans les douze établissements scolaires de Miramas.

Dispensés par la police municipale au sein des écoles, les cours débutent au mois de septembre et se terminent en mai où les élèves les plus impliqués sont récompensés. Une action en milieu scolaire toujours très appréciée par les élèves et les chefs d'établissements.

SENSIBILISATION DES CM2 (CM1 SONT AVEC LES CM2)

L'objectif est d'éduquer et d'entraîner les enfants aux dangers de la rue et leur faire acquérir les comportements qui conviennent pour s'en prémunir. Pour cela, trois modules sont utilisés : DVD, dépliant et débat. La formation des est également axée sur l'apprentissage des panneaux de signalisation.

Des DVD pour aborder les risques de la rue

Tom et Lila logiciel MOBILPASS traitent des risques de la rue :

- En qualité de piéton :
 - Comment traverser la chaussée
 - Comment traverser en sortant le Bus
 - Les passages piétons
 - Comprendre Les feux tricolores
 - La chaussée
 - Les trottoirs
 - Évaluer les distances des véhicules sur la chaussée
 - Ne pas jouer sur les trottoirs
 - Respecter les autres piétons
- En qualité de passager d'un véhicule (voiture ou bus) :
 - Les gestes et règles de sécurité
 - Bien mettre sa ceinture de sécurité
 - Le rehausseur
 - Ne pas chahuter
 - Ne rien jeter par la fenêtre
 - Comment monter ou descendre du véhicule
 - L'utilisation du téléphone portable
 - évacuer un Bus /Car
- En qualité de Conducteur :
 - Les priorités
 - Se rendre visible la nuit
 - équipement du cycliste (casque, chasuble..)
 - équipement vélo
 - Lexique de la rue
 - Les trottinettes

- Les trottinettes électriques
- Les amandes (casque, sonnette, lumières...)
- Comprendre les notions de vitesse et de distance
- Rien dans les oreilles ou dans les mains.

En zone urbaine, l'accent est mis sur les dangers et les risques que l'enfant va rencontrer sur le trottoir et la chaussée : ne pas prendre le trottoir pour une cours de récréation, bien regarder à gauche puis à droite puis encore à gauche, s'assurer que les feux tricolores sont sur le rouge fixe et que les véhicules sont arrêtés avant de traverser en toute sécurité.

En zone rurale, l'enfant est sensibilisé au déplacement à pied (pas ou très peu d'accotements, marcher à gauche sur la chaussée face au danger que représentent les véhicules). Les enfants découvrent aussi les différents dangers.

Pour les CM2, la formation est axée sur :

- l'apprentissage des panneaux de signalisation et sur le vélo, l'enfant passe du rôle de piéton à celui d'un conducteur de véhicule,
- l'enseignement des différentes priorités et les ordres de passages,
- la découverte des organes de sécurité que l'on peut trouver sur une bicyclette (frein, sonnette, lumière, etc.).
- 3 cours
- 1 évaluation écrite
- 1 évaluation pratique au printemps.

Remise des récompenses en présence de Mr Le MAIRE, dans la salle Ambroize Croizat avec Goûter

- Diplômes "permis cycliste" pour presque tous
- Diplômes du 1er, 2ème, 3ème de la Ville
- Diplôme de la meilleure classe..
- Récompenses de la meilleur classe, 1 journée d'activité, visite caserne des pompiers, activités Gelly-Ball
- Récompenses des 3 premiers, chèque de 100 et 150 € intersport pour le 2ème et 3ème, et un vélo et équipement pour le 1er.

En complément avec les Auto-Ecoles, nous pouvons intervenir sur demande dans les Collèges, Lycées, et Centre Sociaux.